



Des entreprises S'ENGAGENT

Au fil des années, des relations de confiance se sont tissées entre l'AOI et des entreprises qui se sont engagées, à travers des partenariats originaux, à donner des moyens d'actions de terrain.

L'AOI a entamé en France une sensibilisation aux questions de développement auprès de la profession dentaire et des entreprises du secteur. Une recherche de fonds innovante avec les opérations « praticiens solidaires » et « entreprises partenaires » permet à l'association d'augmenter ses fonds propres et de garantir ainsi les engagements dans les cofinancements de projets, d'en initier de nouveaux et d'assurer leur suivi.

Pourquoi un partenariat AOI - entreprises ?

Avec plus de 30 ans d'expérience dans différents contextes (Haïti, Afrique francophone, Asie du Sud-Est), l'AOI accompagne et facilite l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies innovantes en santé publique. Les actions sont intégrées dans des politiques nationales et régionales

de santé, et s'appuient sur des réseaux de compétences internationaux (universités, institutions, ONG, entreprises). Reconnue d'utilité publique, l'AOI travaille dans les domaines de la formation, de la prévention (accès au fluor), de l'accès aux soins et de la sécurité des soins.

Communication et valorisation de l'engagement d'entreprises partenaires

Pour les entreprises, ce partenariat est une opportunité de s'engager dans un soutien volontaire à des actions d'appui et de développement, qui plus est, attaché à leurs domaines d'activité. Cela leur permet de s'ouvrir et de communiquer sur d'autres projets et de valoriser leurs pratiques et leur image. Cette démarche s'inscrit dans les principes de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et aboutit à un partenariat gagnant /gagnant. L'AOI propose des contenus sur les projets en cours pour les

AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE

entreprises qui souhaitent valoriser le partenariat sur leur site internet, leur page Facebook, leur newsletter ou en interne. Des informations régulières sont partagées et, chaque année, une rencontre spécifique avec les entreprises est organisée pour les informer sur les actions menées, l'utilisation des fonds et discuter des opportunités de développements partenariales.

Des exemples de partenariats entreprises

Entreprise engagée, GACD a développé une politique de RSE impliquée et sensible au développement durable, au respect de l'environnement et à la qualité des relations humaines. Partenaire de l'AOI depuis des années, elle s'engage chaque mois avec une grande marque du dentaire pour une action solidaire : 10 % des ventes sur une sélection de produits sont reversés à l'AOI !

Ces actions contribuent à l'amélioration de la santé orale des populations défavorisées en leur permettant l'accès à la formation, à la prévention et aux soins. En 2020, GACD continue son engagement solidaire auprès de l'AOI. Cette année, les entreprises participantes sont, outre GACD, Clinix, Coltène Whaledent, Ivoclar Vivadent, 3M, Generique International, Kulzer, Anthogyr, Itena et GC.

Citons également Ortho-Clean, laboratoire spécialisé dans le recyclage et le retraitement des bagues et brackets orthodontiques. Au fil des années, un partenariat étroit a été élaboré avec l'AOI. Pour chaque bracket ou bague envoyée à Ortho-Clean, un don de 0,10 € est fait et ce, jusqu'à un maximum de 5 000 €, soit 50 000 pièces. Ceux-ci sont expédiés en Amérique latine, où ils sont vendus aux praticiens pour le coût du recyclage.

La presse professionnelle joue également un rôle important pour faire connaître et valoriser les actions de l'AOI.

« Gant bleu pour Mahajanga »

L'opération d'appui à la faculté de chirurgie dentaire de Madagascar (IOSTM*) est un exemple de soutien. Celle-ci fait suite au constat d'un faible niveau de sécurité de soins présentant des risques d'infections nosocomiales pour les patients et le personnel de l'institut. Seul centre de formation des praticiens pour toute la Grande Île, il doit être un modèle et un exemple à suivre pour le reste des services du pays. Actuellement, les étudiants ne sont pas formés dans des conditions adéquates et doivent acquérir de bonnes pratiques pour le reste de leur carrière. Cette amélioration com-

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION « GANTS BLEUS POUR MAHAJANGA » EN 2020

Aujourd'hui une partie du financement est mobilisée.

• **Acquis** : 70 000 € - pour les travaux, le matériel, la formation et le suivi.

Partenaire : Agence Française de Développement AFD

• **Sollicité** : 100 000 € - pour les travaux et la réfection de la clinique.

Partenaires : Conseil Régional Île-de-France, le Maillon (fondation)

• **Entreprises** : 40 000€ - pour l'équipement et la formation à la maintenance

prend notamment la révision du curriculum de formation et la réhabilitation de la salle de soins. Ce projet a démarré en septembre 2017 par un état des lieux. Les enseignants ont manifesté une forte motivation pour améliorer la qualité de leur enseignement pratique et théorique.

Le projet de soutien à la faculté bénéficie d'une forte motivation de l'équipe pédagogique de l'IOSTM, d'une bonne implication du ministère de la Santé ainsi que de l'expérience acquise par l'AOI dans ce domaine au Laos et au Cambodge avec une équipe de référents compétents.

Les réseaux des partenariats privés permettent aujourd'hui de développer des rapports privilégiés. Outre l'aspect financier, cela permet aux personnels de ces entreprises de s'inscrire dans une démarche d'ouverture en donnant un autre sens à leur métier. Le défi à relever est de mettre en place de nouvelles idées avec des entreprises, des associations professionnelles et les praticiens.

Par Yambuliya Ousmane Dipama et Thierry Marsais

* Institut d'Odonto-Stomatologie Tropicale de Madagascar

Rejoignez-nous
et devenez Praticien Solidaire
www.aoi-fr.org
contact@aoi-fr.org
À bientôt !

